



CONTRAT PHOTOCOPIE D'EXTRAITS D'ŒUVRES PROTÉGÉES

Activité de formation
des Chambres d'Agriculture

**Fiche déclarative pour le calcul
de la redevance au titre de l'année 2022**

COORDONNÉES DE LA CHAMBRE

Nom :

Adresse :

Représentant de la Chambre

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Personne en charge du contrat CFC (si différente du représentant de la Chambre)

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Nombre total de stagiaires reçus au cours de l'année civile **précédente**

Nombre total de pages de copies diffusées par inscrit	Tranche 1 (de 1 à 30 pages)	Tranche 2 (de 31 à 80 pages)	Tranche 3 (de 81 à 130 pages)	Tranche 4 (de 131 à 180 pages)
Redevance par inscrit	0,76 €HT	1,98 €HT	3,20 €HT	4,57 €HT
Nombre de stagiaires				

EFFECTIF TOTAL de stagiaires :

.....

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Nombre de sites de formation : (compléter si besoin la liste en page 3)

- Nombre de photocopieurs : (autres que strictement réservés à des tâches administratives)

Fait à,

Signature et cachet :

Le

COORDONNÉES DES SITES GÉRÉS PAR LA CHAMBRE
(ou joindre une liste)

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout organisme qui aura retourné au CFC la présente fiche complétée pourra, sur demande auprès de celui-ci, obtenir la communication ou la rectification des informations la concernant. Le CFC traitera ces informations comme confidentielles.